

ENQUÊTE PUBLIQUE
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN LYCEE SUR LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF SUR
LOIRE / CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE

AVIS REÇU PAR MESSAGERIE

Le 02 mai 2024

Monsieur le Commissaire,

Vous trouverez ci-dessous mes observations.

La station et la ligne de tram express.

La présence d'une station pour une ligne de tram express apparaît dans les documents de l'enquête publique. On la retrouve dans le certificat d'urbanisme déposé le 11/03/2022 : *L'aménagement d'une ligne de tramway et d'une station le long de la RD952 devra être étudié et fera l'objet d'une consultation distincte.*

En 2017, l'implantation du lycée à Châteauneuf était remis en cause « des temps de transport, qui seraient trop longs entre Orléans et le lycée de Châteauneuf, situé à 25 kilomètres ». Ce à quoi, Madame GALZIN avait répondu en argumentant :

« Madame la rectrice nous explique qu'il n'est pas concevable de convaincre les habitants de venir étudier à Châteauneuf-sur-Loire, et donc à la campagne. En revanche, que nos enfants des territoires ruraux passent 1h dans les transports pour rejoindre des points d'enseignement dans la Métropole, ça c'est concevable. »

La prise en compte des moyens de transport pour le déplacement des élèves n'est pas traitée dans ce dossier. Il n'est pas tenu compte de la recherche de moyens pour diminuer l'émission des gaz à effet de serre une des causes du changement climatique. On ne tient pas compte non plus du bruit occasionné par les transports, ni de la concentration du flux routier inévitable aux heures de pointe. Il n'est pas raisonnable de consacrer autant de foncier pour les parkings, quasi autant que pour les bâtiments du lycée.

Comme l'affirme notre Maire, le lycée est bien à la campagne et nos enfants sur des territoires ruraux. Voulons-nous avoir les inconvénients que les grandes villes cherchent à éviter tout en n'ayant pas les avantages.

Je demande aux collectivités territoriales de faire preuve d'innovation, de solidarité, d'écoresponsabilité et d'intégrer ce projet de terminal du tram express dans le projet de construction du lycée.

L'insertion de ce futur projet de station et de tram doit donc être prise en compte dans l'aménagement environnemental du lycée - ce serait une aubaine pour les futurs lycéens et les professeurs du lycée qui envisageraient des déplacements sécurisés et non polluants lointains avec leur classe.